



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AES_ASER



FINANCES PUBLIQUES

SIE DU LOT
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS

SD : 86550895639782J

9330-003053-0006-0



Votre service gestionnaire

SIE DU LOT
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS

CLUB FIGEACOIS DU PONEY ET DU CHEVAL
POUR MME MOREAUX CATHERINE
AIGUILLE DE NAYRAC
NAYRAC
46100 FIGEAC

Vous avez des questions ?
Contactez-nous via la messagerie
de votre espace professionnel.

Le 17 décembre 2025

Objet : Espace professionnel impots.gouv.fr – Activation des services en ligne

Bonjour,

La demande d'adhésion aux services en ligne n° 20252692221 a été déposée le 17 décembre 2025 par : Eric DOUMEIZEL (coordonnées de l'espace professionnel associé à la demande).

Le détail de la demande figure au verso du présent courrier.

SIREN	Code d'activation	Date limite d'activation
330130881	qWE8cXNSkFoJ	15/02/2026
Attention ! Ce code d'activation vous a été envoyé directement par mesure de sécurité. Dans le cas où l'entreprise dispose d'un accès à sa messagerie sécurisée, ce code y est également communiqué. Si cette demande a été effectuée par un tiers (exemple : expert-comptable, organisme agréé ou autre mandataire) pour votre compte et avec votre accord, vous devez lui communiquer très rapidement ce code.		
Important : avant toute activation, l'espace professionnel associé à la demande <u>doit être fermé sur tous les navigateurs</u> . Pour cela, cliquer sur « Me déconnecter » depuis la page d'accueil de l'espace professionnel.		

L'accès aux services ne sera possible qu'après activation :

1. accéder au site impots.gouv.fr
2. cliquer sur « Connexion à l'espace professionnel » situé en haut à droite de l'écran
3. cliquer sur « Activer mon espace / mes services »
4. saisir le code d'activation ci-dessus, et valider
5. saisir le SIREN, l'adresse électronique de connexion à l'espace professionnel associé à la demande (et non pas l'adresse électronique de l'entreprise, sauf si identiques), et valider

J'attire votre attention sur le fait que l'activation de cette demande confirmera, en cas de sélection du service Messagerie, votre accord pour que la DGFIP utilise l'adresse électronique de l'entreprise.

L'adhésion au service Messagerie est vivement recommandée pour toute entreprise, afin qu'elle puisse contacter directement son service gestionnaire (24 heures sur 24, 7 jours sur 7) et réaliser en toute confidentialité et sécurité les démarches et les demandes liées à sa situation fiscale.